L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 11 FEVRIER 1882. 55me Année.

Bushnan, Baumont & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 11 FEVRIER 1882

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.

Ventes faites aujourd'hui, à la Bourse d'Echange St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles.

PAR LE SHERIF—Treize certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district, dans l'Ile borné par les rues Canal, Clark et Gasquet et l'avenue Hagan.

PAR GIRARDEY & MACON—Propriété de valeur assidtorée dans le second district, coin St Pierre et Allée St Antoine, à proximité de la Cathédrale, des Cours, de la place Jackson et du Marché Français. Habitation Arcola, une résidence de campagne très agréable, vacherie et ferme pour l'élevage des animaux sur le chemin de fer de St Louis, Chicago et de la Nlle Orléans, dans la paroisse Tangipahoa.

PAR JAS. P. GUINAULT—Deux maisons rue Royale, Nos 493 et 495. Jolie résidence de famille en briques à trois étages, rue de Chartres, No 200, près du Marché Français et à côté des maisons de cours et de la cathédrale St Louis.

Détresse dans les campagnes.

On est toujours trop disposé à croire que lorsque les campagnes se plaignent de la pauvreté des récoltes, il y a de l'exagération dans leurs plaintes et que, pour les apprécier justement, il faut en rabattre une partie. Beaucoup de gens en rabattent même le tout, en prétendant que les planteurs ou fermiers ne font courir ces bruits que pour obtenir des prix plus favorables dans la vente de leurs denrées. En tous pays, on voit, de la part des agriculteurs, une tendance à donner de fausses notions sur la somme de leurs revenus quand il s'agit des biens de la terre et du rendement des cultures, et cette tendance vient de la crainte où ils sont toujours que le gouvernement ne se prévale de leur prospérité, si prospérité il y a, pour augmenter les charges qui pèsent sur eux et auxquelles la nature de leurs biens ne leur permet pas d'échapper.

On s'explique donc pourquoi ils sont prudents et affectent plutôt le pessimisme que l'optimisme. De même aussi, et justement à cause de cela, les hommes de ville, les commerçants et les industriels, se méfient beaucoup de ces rapports où tout ce qui touche aux récoltes est représenté sous des couleurs sombres et désonrageantes. Mais pour cette fois, malheureusement, il paraît que les plaintes, qui nous arrivent des campagnes, ne sont que trop fondées, et que dans plusieurs paroisses du Nord de la Louisiane la détresse est extrême.

Nous voyons par les résolutions votées dans une réunion d'habitants de la paroisse Caldwell, tenue, le 3 février, sous la présidence de l'honorable R. D. Bridger, que la grande sécheresse qui a régné dans cette paroisse et dans les cantons voisins, durant l'été et l'automne, a causé un large déficit dans les récoltes de maïs, de pommes de terre, de pois, de coton, même de foin ou d'herbe, et qu'il en est résulté une détresse presque universelle parmi les fermiers de cette région.

Les résolutions disent que très peu de négociants sont en état de fournir l'argent ou les provisions nécessaires pour subvenir aux besoins des campagnes, qu'aujourd'hui les 19 vingtièmes de la population, soit blanche, soit de couleur, n'ont pas un grain de maïs à donner à leurs bêtes de trait qui sont affamées, que les habitants n'ont eux-mêmes ni pain, ni crédit, qu'ils ne savent où aller et qu'ils n'ont rien, du reste, pour aller ailleurs. Les cochons périssent depuis deux mois dans les parties hautes de cette paroisse et des paroisses voisines qui sont au nombre de six ou sept. Les habitants sont donc obligés de faire un appel à la commisération du gouvernement dans le but unique d'obvier à leur état de misère. Cet état est tel que, livré à lui-même et dépourvu de toute assistance, il ne pourrait qu'aboutir à une effroyable calamité. Les résolutions insistent particulièrement sur l'épuisement des provisions, qui ne furent jamais moins abondantes que l'année dernière, et sur le dénuement le plus complet des travailleurs, des fermiers et des maîtres.

En conséquence, le gouverneur de l'Etat est invité à adresser au secrétaire de la guerre une demande de rations pour 80,000 personnes et pour quatre mois, lesquelles rations seraient distribuées dans les paroisses d'Ouachita, Richland, Franklin, Caldwell, Catahoula, Winn, Grant et dans quelques portions des paroisses Jackson et Concordia. Les populations de ces paroisses ne souffrent pas seulement de la famine, mais encore de l'inondation causée par des pluies qui n'ont pas cessé depuis un mois. Les terres voisines des rivières Ouachita, Red, Black, Tensas, Bœuf et Little, sont aujourd'hui couvertes d'eau. Tout ce que ces populations, si terriblement éprouvées cette année, demandent au gouvernement, c'est du maïs et de la viande, et elles appellent sur leur situation, vraiment lamentable, l'attention de nos sénateurs et de nos représentants au Congrès.

Si ces désastres eussent eu lieu dans un Etat gouverné avec sagesse et économie, les habitants qui en souffrent n'auraient pas besoin de s'adresser au Congrès pour avoir assistance. L'Etat aurait toujours en réserve assez de ressources pour subvenir à leurs besoins. Le gouvernement de la Géorgie, par exemple, se suffirait à lui-même, et il l'a déjà prouvé pour cette année même, cet Etat ayant subi, mais non plus que les autres, un déficit dans la récolte de coton. Le gouvernement de la Géorgie n'a pas attendu qu'on lui en fît la demande; le déficit de la récolte n'a pas été plutôt constaté, que le gouvernement a exempté les fermiers et planteurs de la taxe de l'année courante. Il pouvait le faire et il l'a fait, ce qui prouve que cet Etat est en avance au lieu d'être en arrière d'une année dans le pressurement de son revenu, et qu'il sait faire des économies assez fortes pour pouvoir à tous besoins provenant de calamités non prévues, mais toujours possibles.

En ce qui concerne les paroisses de la Louisiane, dont les habitants souffrent en ce moment de la famine, le moins que l'Etat puisse faire pour elles c'est de les exempter de la taxe de 1882, et l'Etat [illegible] fait assez d'économies pour qu'il ne [illegible] été d'opportunisme? Il y sera bien forcé, car on ne peut demander quelque chose à des gens qui non seulement n'ont point de revenu disponible pour quelque obligation ce que soit, mais qui encore n'ont pu se faire assez de provisions pour vivre. Or, ce sera là un triste moyen de pourvoir aux allocations extraordinaires votées par la Législature avec tant d'imprévoyance pendant les 30 jours de la session extraordinaire. Ces allocations sont de $300,000 au-dessus des revenus établis par le budget normal. Où le gouvernement prendra-t-il pour y faire face? Et, cependant, la taxe d'Etat est du double de ce qu'elle était autrefois. Il y a donc dans le gouvernement de la Louisiane, tout aussi bien que dans notre gouvernement de ville, un vice profond qui détruit nos ressources, et ce vice consiste, selon nous, dans l'insouciance des citoyens à se conformer aux prescriptions constitutionnelles. Ce vice se fait remarquer dans tous les corps constitués, surtout dans les corps délibérants, à tel point, que nulle législation aujourd'hui, même bonne, n'inspire plus de respect.

Le général W. S. Hancock sera dans notre ville sous peu.

Le maître de poste de la Nouvelle-Orléans a reçu, officiellement, l'ordre qui veut qu'un facteur (letter carrier) ait plus de 21 ans et moins de 35 ans.

Nous disions, dernièrement, que la civilisation, partie de l'extrême Orient, suivait sa marche dans la direction de l'Ouest. Le carnaval, après avoir été en honneur en Italie et en France, puis abandonné par ses fervents d'autrefois, a traversé l'Atlantique, et c'est la Nouvelle-Orléans qu'il a choisie pour son nouvel empire. Ses nouveaux sujets ont pour lui un dévouement sans bornes. Jeunes et vieux agitent, à qui mieux mieux, les grelots de la folie pendant les jours consacrés au plaisir et à l'oubli.

Que n'allie pas croire que tout se borne aux parades des grandes sociétés déjà organisées, et dont nous avons pu apprécier la haute intelligence dans le choix des sujets qu'elles représentent et dans la somptuosité des costumes.

En dehors de ces associations, d'autres se sont formées sous des noms fantastiques; elles réunissent un grand nombre d'adhérents. Leur but est le plaisir, et pour elles le plaisir c'est le bal. Le soir du Mardi Gras, la Nouvelle-Orléans sera transformée en une immense salle de danse.

On annonce l'arrivée de nombreux touristes venant des points les plus reculés de l'Union. Les dames sont en majorité.

Un comité composé de personnes de bonne volonté est chargé de procurer des logements aux nouveaux arrivés, et de veiller à ce qu'ils puissent jouir de ce plaisir qui leur sont offerts sans être par trop exploités par nos industriels de toutes dénominations.

A la dernière réunion du comité chargé des préparatifs de la célébration de la découverte des bouches du Mississippi par La Salle, [président gén. John Glynn], une discussion générale a eu lieu sur les moyens à adopter, sans aboutir, cependant, à un plan définitif. Il a été décidé que des sous-comités chargés du choix d'une salle, de la musique, de la parade militaire, du salut, des prix des hôtels et des chemins de fer et des avis à publier dans les journaux, seront nommés par le président. Ce dernier a demandé le temps de recueillir tous les renseignements nécessaires pour faire de bons choix. M. Schreiber, président du comité de conférence, a annoncé qu'il avait ajouté les nominations à ceux qui composent ce comité: Le Dr J. Touatre, MM. McCyr Conrad et Sol. Marx. M. Flower a proposé d'envoyer une invitation aux messieurs qui composent la commission du Mississippi.

L'assemblée s'est alors ajournée à mardi prochain, à 7 heures du soir.

Nous regrettons d'apprendre que le général Beauregard, qui avait été nommé président du comité des préparatifs, a envoyé sa démission.

M. James Gordon Bennett a télégraphié au secrétaire de la marine que le steamer Lena est à la disposition du lieutenant Harber et du maître Schultze, qui doivent se mettre à la recherche de la Jeannette. Harber a déjà servi à bord du Danenhower; il est parti d'Irkutsk pour les Etats-Unis.

Toutes les expéditions envoyées à la découverte du Pole Nord sont restées ensevelies dans les glaces. N'est ce pas condamner à une mort terrible les hardis marins qui consentent, après tant de tentatives désastreuses, à s'engager dans les mêmes parages inhospitaliers?

On annonce quelques désastres financiers à St Louis. La grain tombe sensiblement, et on prévoit de nouvelles faillites. Quelques maisons ont fait d'énormes pertes dans la spéculation sur le coton.

Du devoir des peuples chrétiens envers les juifs.

Tel était le sujet du sermon prêché le 23 janvier par M. Hyacinthe Loyson, aux vêpres de la petite église gallicane de la rue d'Arras. Ce n'est point la première fois qu'il s'occupait du judaïsme, et ses sermons ont occupé le monde lettré parisien; il y a eu même échange de lettres et d'idées entre les membres des deux cultes. Un rabbin est venu entendre M. Loyson, il y a huit jours, et lui-même est allé écouter, samedi dernier, M. Zadoc Kahn, à la synagogue de la rue de la Victoire.

Le mouvement antisémitique en Allemagne et en Russie a été le point de départ de son nouveau sermon. En Allemagne, il a produit une ligue qui menace les juifs dans leurs droits civils et politiques, et dont certains adhérents prêchent dans des chaires chrétiennes qu'il faut à l'empire allemand un Dieu tenton; en Russie, il a amené d'effroyables massacres, et un nouvel exode du peuple juif obligé de fuir le pays où il ne trouve plus de sécurité. Ces faits ont causé en Angleterre un sentiment unanime de réprobation; les anglicans, représentés par l'archevêque de Cantorbury; les catholiques, par le cardinal Manning, et les protestants dissidents, par lord Shaftesbury, se sont réunis pour protester et pour secourir les victimes. M. Loyson se demande si la France se laissera distancer dans cette œuvre de générosité, elle qui a toujours su prendre à élever une statue à Grégoire, qui prit l'initiative de l'émancipation des deux parias du monde catholique, le juif et le nègre. Examinant quelle doit être l'attitude des chrétiens envers Israël, il a exposé que, pour le passé, elle est définie par ce commandement du Décalogue:

Tes père et mère honoreras,
Afin de vivre longuement.

Israël est en effet l'ancêtre du monde chrétien; il est le premier peuple qui soit arrivé à la connaissance du Dieu unique et ce trouve ainsi le père de l'humanité religieuse; le christianisme n'est qu'une branche entée sur cette tige. A ces vues d'une vérité historique indiscutable, M. Loyson en a ajouté d'autres d'une démonstration beaucoup moins facile. En même temps que l'ancêtre religieux, il voit dans Israël l'ancêtre social et, pour lui, le type idéal de la société humaine, celui vers lequel tend le progrès, est la société des lois de Moïse. Il a commenté des prescriptions qui n'avaient qu'un caractère local. Le sentiment des obligations pour le passé d'Israël doit devenir une source de respect filial, et ce passé leur commande pour le présent et pour l'avenir, envers cette malheureuse race, des égards que le prédicateur a élaquemment défendus dans un chaleureux appel à l'esprit de tolérance.

—Le ménage X..., vient de partir pour Pitalle à la suite de la cérémonie nuptiale.

Un de leurs amis les a rencontrés à Milan, et vient apporter de leurs nouvelles à la belle-mère.

—"Eh bien! Comment vont-ils? "—"Ne m'en parlez pas; je les ai laissés à l'hôtel en train de se chamailler comme deux Auvergnats..... Si dire qu'il n'y a pas encore un mois qu'ils sont mari et femme!...."

—"C'est la lune de miel, dites!"

La crise de Bourse à Lyon et à Paris.

En présence de la crise de bourse qui sévit à Lyon et à Paris, quelques personnes se sont demandé si le gouvernement ne pourrait rien faire pour venir au secours de la place. Cette question n'est pas l'un des indices les moins curieux du désordre d'idées que cette crise spéciale a pu produire. Elle suppose que le gouvernement est fondé à exercer une intervention quelconque dans ces sortes d'affaires: nulle hypothèse n'est plus fausse. C'est aux intéressés seuls à agir, à se concerter et s'entendre; nous avons dit hier qu'ils n'y ont pas manqué. La haute banque a senti une fois de plus sa solidarité. Elle a compris que le temps est passé des divisions, des hostilités, des jalousies, et que la politique d'union féconde, de mutuelle entente, de sérieuse et durable harmonie est la seule digne d'un grand marché comme le nôtre. Quant au gouvernement ou à l'Etat, la baisse pas plus que la hausse des cours ne le regarde. Ce sont là choses auxquelles il n'a pas à se mêler.

Cependant on insiste, et l'on fait remarquer que le crédit public vient d'être atteint: nos rentes n'ont-elles pas sensiblement fléchi? Que deviendrait l'Etat, que ferait le ministre des finances, si il empruntait était aujourd'hui ou demain indispensable? La réponse est fort simple: il serait, sans contredit, fâcheux qu'un appel au crédit public coïncidât avec un pareil trouble des valeurs; mais on peut être pleinement rassuré sur ce point, car le Trésor a en ce moment ressources plus abondantes qu'à cette heure. Rien qu'en dépôts à la Banque de France, il possède actuellement une disponibilité de plus de trois cents millions, que le dernier versement sur l'emprunt amortissable de 1881, puis la progression incessante des recouvrements budgétaires et des plus values d'impôts, ne peuvent manquer d'alimenter.

On objecte la marche des travaux de l'Etat, la multiplicité des opérations engagées. Les ouvertures de crédits dépassent un milliard: comment se peut-il, dès lors, que le Grand-Livre ne soit pas couvert à brève échéance? On oublie, d'abord, qu'entre l'ouverture des crédits et l'emploi de ces crédits il y a un intervalle. C'est ainsi que l'emprunt du mois de mars de l'année dernière a été motivé par des dépenses dont l'autorisation remontait au 22 décembre 1878, au 12 avril et au 22 décembre 1879. Et même, à la date adoptée pour l'émission de 1881, l'emprunt était encore si peu urgent, que les versements en furent être échelonnés jusqu'en janvier 1882.

Ce fait avait été si bien compris par l'ancien ministre des finances, M. Magnin, que, s'inspirant d'ailleurs d'une innovation due à M. Léon Say, on a cessé de lier les autorisations d'emprunts aux ouvertures de crédits. Celles-ci existent, mais non pas celles-là. Sans une loi nouvelle, aucune émission de rente amortissable ou autre ne peut avoir lieu. Il a été stipulé expressément, soit par la dernière loi de finances, en date du 29 juillet, soit par la loi du 9 août 1881, que toutes les sommes dont l'Etat pourrait avoir besoin, pour subvenir aux dépenses du budget sur ressources extraordinaires visées dans ces lois, seraient appuyées provisoirement au compte de la dette flottante, en attendant que les Chambres aient examiné à nouveau la question des grands emprunts.

Or rien ne le presse de se livrer à cet examen. Outre les fonds dont nous avons parlé, et qui donnent toute liberté au Trésor, le ministre des finances a en réserve pour 400 millions de bons à court terme, dont il n'a pas jusqu'ici fait usage, et dont la négociation graduelle, le jour où le ministre la trouverait utile, aurait cet avantage de ne grever que fort peu le budget. Ce n'est un mystère pour personne que M. Allain-Targé n'entend pas négliger, le cas échéant, cette ressource. Le projet de budget de 1883 n'a prévu, pour charges de nouveaux emprunts en rentes amortissables, d'ici au 31 décembre de l'année prochaine, qu'une somme de 25 millions; encore, dans la pensée de ministre, cette allocation pourrait-elle faire retour, pour peu que les circonstances y prêtent, au remboursement des obligations à court terme du Trésor.

Enfin, quand les Chambres seront convoquées à étudier d'une manière approfondie la question des emprunts, il n'est pas démontré que, reconnaissant les inconvénients du système inauguré par la rente amortissable, elles n'avisent pas aux moyens d'en empêcher la prolongation. Ce système n'a été imaginé que parce qu'il a plu à l'Etat d'assumer directement les emprunts que l'industrie privée avait faits jusqu'alors. On peut concevoir telle combinaison qui reporte de nouveau sur cette dernière une charge qui, en somme, paraît beaucoup mieux faite pour elle que pour l'Etat. De telle sorte que non seulement notre marché n'a pas à se demander aujourd'hui s'il n'est pas menacé d'une émission de rente amortissable; mais la question inverse serait bien plus légitime: y aura-t-il encore des émissions de cette nature?

On voit combien peu le gouvernement avait à s'occuper de la dépréciation passagère qui a frappé nos rentes. Il peut, à cet égard, rester aussi indifférent à la baisse que les rentiers eux-mêmes, et ce n'est pas peu dire. Pour lui comme pour eux la fortune publique demeure intacte, la prospérité de nos finances reste entière: ce sont des éléments sur lesquels des embarras de Bourse n'ont point de prise.

Il y a, pourtant, une leçon à tirer de ces embarras transitoires, nous disons au point de vue du gouvernement, des pouvoirs publics et de l'Etat. Quelle cause les a amenés? Nous l'avons exposée dans une étude spéciale: c'est la fièvre du jeu, c'est l'escompte absurde de l'avenir. Par là ont été, un instant, compromises de grandes institutions. Or ce qui s'est passé dans le monde tout restreint de la spéculation, et ce qui n'y a eu qu'une gravité relative, doit être à tout prix évité dans la sphère autrement large des intérêts publics.

L'expérience vient de montrer où conduit l'exagération des idées qui semblent, en principe, les meilleures. Certes, en ce qui concerne le prêt sur les plus-values successives de tel ou tel trafic, on en tenait immédiatement compte dans le prix des titres, la Bourse se livrait à une opération en soi légitime; mais que d'imprudences probables dans ces sortes de calculs, que de chances d'erreurs, et, pour peu que l'esprit d'aventure s'y glisse, pour peu que la spéculation en prenne aux mirages de ses propres désirs, que de mécomptes et que de ruines! De même, en ce qui touche l'Etat, rien de plus normal et de plus séduisant que de compter sur le développement de la richesse générale, de mesurer les bénéfices directe ou indirecte qu'un large programme de travaux et d'emprunts peut produire, de voir le beau côté des dépenses publiques ou mieux encore celui des réductions d'impôts en faveur de l'agriculture, du commerce ou de la marine: tout cela est bon.

Mais que l'exagération s'en mêle; que les Assemblées semblent frappées comme d'un esprit de vertige, votant des millions de frais nouveaux, accumulant les causes de dépenses nouvelles, réclamant en outre des dégrèvements sans nombre, mettant en un mot non réservés la voie au pillage: s'il en était ainsi, le sort que vient de subir la spéculation à la hausse, n'est-ce pas l'Etat qui l'éprouverait? Notre conclusion doit être, ce nous semble, celle de tous les gens sages; pour l'Etat, le gouvernement et les Chambres, aussi bien que pour la Bourse, la seule exagération permise, désormais, c'est celle de la prudence.

(Le Temps de Paris, du 24 janvier.)

—Le Maréchal Bazaine qui par boisson à la fois agréable au goût et nécessaire à la santé

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison F. Verdin qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. Ceux qui ne connaissent pas cette maison, sont dignes qu'elle n'est acquise une réputation des plus enviables par sa parfaite honnêteté dans ses relations d'affaire avec le public, les prévenons qu'elle vend, et surtout les prix modérés auxquels elle les vend.

Des nouveaux instruments que vend M. Werlein, le piano Chickering est le meilleur. "Count depuis hiérarchie on n'peut se passer d'chiqué. Le piano Mannach, au temps où depuis deux ans, peut d'une voyez mais qu'il y gagnerie coin, ne le Mannach dont ce sont Pupil dans cet chic-ci, un voyageant. Les prix de la maison sont si modérés, et ses conditions si faciles, que personne ne doit se mettre en peine de se procurer un piano

—Le compte d'honoraires envoyés au Trésor des Etats-Unis, par les médecins qui ont soigné le général Garfield se monte à $50,000 fr.

"Si c'ils l'avaient guéri! *Sans un pou*," dirait le Marseillais.

Théâtre de l'opéra.

Le public a fait hier soir de très chaudes adieux aux artistes qui nous quittent aujourd'hui même. Comme s'il voulait, dans cette dernière soirée, doubler son plaisir, en prendre à coup-joie, ce n'étaient que longs roulements de bravos, que demandes de bis. On sentait qu'il avait peine, le grand enfant qu'il est! à se séparer de sujets auxquels il a dû d'excellents moments. Et chez les artistes eux-mêmes facile était de découvrir cette émotion instable qui les prend quand ils vont se séparer d'un partenaire intelligent, bienveillant, aimé. Dans le duo des *Huguenots* surtout cette émotion fut très vive s'est visiblement trahie chez M. Giannini au moment où il a reçu une couronne ornée des couleurs italiennes. On comprenait qu'il était profondément touché de ce témoignage si flatteur; l'expression de son visage disait, à ne s'y point tromper, combien il était heureux du souvenir que lui envoyait ainsi un auditoire dont l'approbation a son prix, de ce souvenir qu'il gardera.

Les marques de sympathie ont été prodiguées aussi à Mlle Lestino dans un même duo où une fois de plus elle a déployé un très grand et très vrai sentiment dramatique.

Si je ne me propose pas d'écrire maintenant le compte-rendu complet de cette soirée, je veux du moins réparer un oubli, avant que la locomotive emporte la troupe italienne. J'avais promis que je parlerais de la première danseuse, Mlle Bonfanti, et je ne l'ai pas fait. Je lui en présente ici mes excuses. Elle a été certainement la reine de cette soirée pour un grand nombre de spectateurs. Pour moi, quoi qu'il en soit, j'avantage de nature, je préfère la danseuse noble, l'art chaste, il est une école que vous cherchez surtout chez les danseuses, et la légalle vous rendez les armes, quand vous l'y avez trouvée, c'est le côté plastique, le côté sensuel, charnel, je risque le mot. Et celui-là est bien saillant chez Mlle Bonfanti, il saute aux yeux et tout d'abord. Son regard, son sourire, ses inflexions, ses ondulations, tout cela est sensuel chez elle, tout cela est et veut-être provoquant.

A ce moyen de conquête elle joint la complexe, la légèreté, et un ressort qui fait qu'elle retombe toujours et se dresse sur ses pointes avec une grâce, un élasticité, une sureté peu communes. Elle aussi a de charmantes points d'orgue, de brillantes vocalises dans les jambes, des cascades de fioritures qu'elle exécute avec une facilité et une coquetterie félines telles que l'on sent que le parterre, mis en goût, ne lui demandera pas la répétition de ce pas ou la chair et le talent sont toujours de la partie. Son succès s'est affirmé dès son début, et depuis lors ce succès de femme et d'artiste s'est toujours mieux accentué dans des trop rares ouvrages où elle a paru.

Et cela dit, voilà mon engagement tenu me voilà dégagé, n'est ce pas?..

Aujourd'hui, matinée de sélotare; *Il Barbiere di Seviglia* avec Mme Gerster.

—La façon de musique elle chantera est'artiste—car les sœurs seront multiples, n'en doutez point, et par des traits irrésistibles—elle chantera, me dit-on, un morceau très brillant, très ornementé, écrit sur des paroles françaises.

Dès hier matin il se restait plus une stalle à louer. Salle débordante, et un public de classe. On ne saurait mieux clôturer. Je joins ici mes adieux aux beaux adieux qui vont être faits à un bien beau talent.

L. P. C.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—On ne peut rien voir de plus varié, de plus mélangé, de plus drôlatique que le spectacle que les Troubadours jouent tous les soirs à l'Académie, sous le nom de "Patchwork." Ces éléments de comédie, de tragédie, de musique et de farce font rire beaucoup et par conséquent chasmant l'ennui. Ce "Patchwork" sera encore représenté aujourd'hui en matinée et en soirée, après quoi les Troubadours feront place à une forte troupe qui représentera Géraldine demain soir.

GRAND OPERA HOUSE—Les "Sharps et Flats" ont été supérieurement représentés par Robson et Crane, et Harry Meredith, autre acteur comique de scène, y a joué d'une manière distinguée un rôle important. La semaine prochaine, Robson et Crane produiront "Forbidden Fruits," pièce très connue ici et fort amusante.

THEATRE ST. CHARLES.—Les Minstrels s'en iront de compagnie avec les Troubadours et nous croyons que les deux troupes n'auront pas de jalousie à exercer l'une envers l'autre, le public les ayant traitées à peu près de la même façon; nous voulons dire par là que les deux troupes ont eu le même succès. Dimanche, le "Surprise Party" qui a toujours été si populaire en cette ville, jouera une comédie musicale intitulée "Cinderella at School," très jolie pièce et qui fera plaisir.

Le "Surprise Party" qui n'est autre que la troupe de Rice se compose de 50 artistes dont 25 femmes et autant d'hommes qui tous ont à représenter des caractères particuliers dans la pièce de Wood-son Morse. Elle n'a que deux actes, mais dans ces deux actes on voit la fameuse scène des classes et la course de bateaux entre les équipages de Harvard et Yale. Ces scènes sont reproduites avec une grande vérité. Les costumes sont très brillants. "Cinderella at school" fera sans doute les délices de la semaine.

LE GRAND LEVIATHAN.—La Baleine des mers du nord est arrivée. Elle est maintenant dans le vaste bâtisse qui a été construite pour elle, rue du Canal, près de la levée. Le voyage a été pour elle l'occasion d'une ovation continue. Le monde est accouru pour la voir, et l'on compte qu'elle a déjà reçu 150,000 visites. On montre, que les habitants de l'Ouest ont appelé le Prince de Galles, à 60 pieds de long. Il est considérable, pour sûr, mais il est condamné à le dos, pour mieux montrer toutes ses perfections qui sont admirables. Son immense gueule est ouverte et laisse voir une forte masse de chair noire en forme de langue. Parmi ces traits les plus curieux sont les yeux, les oreilles et les nageoires. Les naturalistes ont cru jusqu'ici que les baleines n'avaient ni langue ni oreilles. C'est possible, mais le Prince de Galles qui nous est arrivé, était un spécimen plus parfait que tous les autres, à ma dente, tout ce que nous disons, bien que cela soit peu marqué. Les oreilles sont en arrière de la tête et ne sont pas plus larges que des trous d'aiguille. Son ventre est large et plat, ce qui explique la facilité merveilleuse avec laquelle le monstre flotte sur les mers.

La commission municipale de la voirie décide ce qu'il y a lieu de faire en ce moment au sujet de la question des emprunts, il n'est pas démontré que, reconnaissant les inconvénients du système inauguré par la rente amortissable, elles n'avisent pas aux moyens d'en empêcher la prolongation. Ce système n'a été imaginé que parce qu'il a plu à l'Etat d'assumer directement les emprunts que l'industrie privée avait faits jusqu'alors. On peut concevoir telle combinaison qui reporte de nouveau sur cette dernière une charge qui, en somme, paraît beaucoup mieux faite pour elle que pour l'Etat. De telle sorte que non seulement notre marché n'a pas à se demander aujourd'hui s'il n'est pas menacé d'une émission de rente amortissable; mais la question inverse serait bien plus légitime: y aura-t-il encore des émissions de cette nature?

On voit combien peu le gouvernement avait à s'occuper de la dépréciation passagère qui a frappé nos rentes. Il peut, à cet égard, rester aussi indifférent à la baisse que les rentiers eux-mêmes, et ce n'est pas peu dire. Pour lui comme pour eux la fortune publique demeure intacte, la prospérité de nos finances reste entière: ce sont des éléments sur lesquels des embarras de Bourse n'ont point de prise.

Il y a, pourtant, une leçon à tirer de ces embarras transitoires, nous disons au point de vue du gouvernement, des pouvoirs publics et de l'Etat. Quelle cause les a amenés? Nous l'avons exposée dans une étude spéciale: c'est la fièvre du jeu, c'est l'escompte absurd de l'avenir. Par là ont été, un instant, compromises de grandes institutions. Or ce qui s'est passé dans le monde tout restreint de la spéculation, et ce qui n'y a eu qu'une gravité relative, doit être à tout prix évité dans la sphère autrement large des intérêts publics.

L'expérience vient de montrer où conduit l'exagération des idées qui semblent, en principe, les meilleures. Certes, en ce qui concerne le prêt sur les plus-values successives de tel ou tel trafic, on en tenait immédiatement compte dans le prix des titres, la Bourse se livrait à une opération en soi légitime; mais que d'imprudences probables dans ces sortes de calculs, que de chances d'erreurs, et, pour peu que l'esprit d'aventure s'y glisse, pour peu que la spéculation en prenne aux mirages de ses propres désirs, que de mécomptes et que de ruines! De même, en ce qui touche l'Etat, rien de plus normal et de plus séduisant que de compter sur le développement de la richesse générale, de mesurer les bénéfices directe ou indirecte qu'un large programme de travaux et d'emprunts peut produire, de voir le beau côté des dépenses publiques ou mieux encore celui des réductions d'impôts en faveur de l'agriculture, du commerce ou de la marine: tout cela est bon.

Mais que l'exagération s'en mêle; que les Assemblées semblent frappées comme d'un esprit de vertige, votant des millions de frais nouveaux, accumulant les causes de dépenses nouvelles, réclamant en outre des dégrèvements sans nombre, mettant en un mot non réservés la voie au pillage: s'il en était ainsi, le sort que vient de subir la spéculation à la hausse, n'est-ce pas l'Etat qui l'éprouverait? Notre conclusion doit être, ce nous semble, celle de tous les gens sages; pour l'Etat, le gouvernement et les Chambres, aussi bien que pour la Bourse, la seule exagération permise, désormais, c'est celle de la prudence.

(Le Temps de Paris, du 24 janvier.)

—Le Maréchal Bazaine qui par boisson à la fois agréable au goût et nécessaire à la santé

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison F. Verdin qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. Ceux qui ne connaissent pas cette maison, sont dignes qu'elle n'est acquise une réputation des plus enviables par sa parfaite honnêteté dans ses relations d'affaire avec le public, les prévenons qu'elle vend, et surtout les prix modérés auxquels elle les vend.

Des nouveaux instruments que vend M. Werlein, le piano Chickering est le meilleur. "Count depuis hiérarchie on n'peut se passer d'chiqué. Le piano Mannach, au temps où depuis deux ans, peut d'une voyez mais qu'il y gagnerie coin, ne le Mannach dont ce sont Pupil dans cet chic-ci, un voyageant. Les prix de la maison sont si modérés, et ses conditions si faciles, que personne ne doit se mettre en peine de se procurer un piano

—Le compte d'honoraires envoyés au Trésor des Etats-Unis, par les médecins qui ont soigné le général Garfield se monte à $50,000 fr.

"Si c'ils l'avaient guéri! *Sans un pou*," dirait le Marseillais.

Une adjudication a eu lieu à la chambre des notaires; il s'agissait du terrain de la rue Notre-Dame-des-Victoires, au coin de la rue Broughiart, hyes Boode appartenant sur la rue Montmartre, à Paris. L'adjudication a eu lieu pour le somme de 1,137,000 fr.; ce qui, avec les frais, remet le prix du mètre à 3,900 fr.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

L'Union générale et le pppe.

Paris, 7 février.—D'après l'ambassadeur français près le Vatican, le pape conteste que le Saint siège ait aucun rapport avec l'Union générale.

Egypte.

Une dépêche du Caire adressée au *Standard* annonce que 600 officiers ont rendu visite au khédive et lui ont exprimé leur gratitude de la nomination du nouveau cabinet.

Le Caire, 7 février.—En réponse à la déclaration de Mazoud Barondi, annonçant que le nouveau ministère respecterait toutes les obligations internationales, le consul général anglais, M. Malet, a promis au premier ministre tout son appui, si celui-ci demeure fidèle à l'attitude qu'il promet de prendre.

Londres, 7 février.—Une note semi-officielle publiée à Paris dit ceci: "L'opinion selon laquelle la situation en Egypte serait actuellement anarchique et de nature à nécessiter immédiatement une intervention armée est évidemment exagérée. L'attitude de M. de Freycinet est autant que possible entièrement éloignée de toute politique aventurières. Il est au contraire très attentif à éviter tout ce qui pourrait troubler l'équilibre européen.

Crédits votés.

Vienne, 7 février.—Les délégations autrichienne et hongroise ont voté les crédits demandés pour la répression de l'insurrection.

L'insurrection des Balkans.

Scutari, 7 février.—Les insurgés ont brûlé Cogliso, importante position stratégique entre Serajevo et Mostar. Il y a ici de nombreuses désertions dans les rangs autrichiens.

Conseiller privé anglophobe.

Londres, 6 février.—Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que la nomination de M. Katkoff comme conseiller privé est officiellement publiée. Katkoff est le rédacteur en chef de la *Gazette de Moscou*. Il est anglophobe, protectionniste déterminé et partisan de l'accroissement de la circulation.

La campagne anti-sémitique.

St Pétersbourg, 2 février.—Le général Ignatieff, en recevant une délégation israélite, a dit qu'il approuvait la formation d'un comité d'émigration de race hébraïque et qu'il espérait que prochainement la frontière occidentale serait ouverte pour eux.

Conséquences d'un hiver tempéré.

St Pétersbourg, 7 février—La clémence extraordinaire de l'hiver actuel à St-Pétersbourg et dans la contrée appelle l'attention sur les probabilités qu'il y a de voir bientôt un accroissement d'épidémies sur le front habitual, la sécheresse de l'hiver est à St Pétersbourg d'une immense importance pour contrebalancer les conditions sanitaires très défectueuses de la localité.

L'insurrection mussulmane.

Athènes, 7 février.—L'insurrection de l'Yemen, en Arabie, gagne sans cesse du terrain. Un grand nombre d'Arabes déploient l'étendard ottoman. Les insurgés possèdent les principales villes de l'intérieur et occupent des positions d'où ils ne peuvent être délogées que par de nombreuses forces.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité de Malakof Bitter comme tonique.

—On vient de faire en Angleterre une nouvelle application de la photographie à la découverte de pièces falsifiées. Le fameux avait, en imitant l'écriture, ajouté de sa propre main quelques lignes qui modifiaient complètement le sens de la pièce primitif. Le papier était double: sur le verso et sur le feuille jointe on n'apercevait que du blanc. Mais le faussaire penna qu'en écrivant le faussaire avait dû exercer une certaine pression sur la feuille blanche et que, par conséquent, la photographie révélerait cette trace imperceptible à l'œil.

On photographia le papier blanc, et, à la grande surprise des personnes présentes, on vit apparaître en traits peu accentués mais visibles un double du texte ajouté. La preuve était faite, et le coupable a été condamné.

Décédée, ernest-hier soir, à minuit moins le quart, Dame MARGARET HAUGHERY, native de Battigore, et résidente de la Nlle Orléans depuis 46 ans. Les funérailles auront lieu de l'Hospice des Orphelins St-Vincent, coin des rues Magazine et Race, ce matin, à 9 heures et demie. Le service funèbre aura lieu à l'Eglise St-Patrick, à 10 heures.

Association Howard.—Les membres de l'Association Howard sont requis de se réunir en corps, aujourd'hui, à 10 heures A. M., à l'église St-Patrick, pour assister aux funérailles de feue Mme MARGARET HAUGHERY, comme un tribut de